

**Deloitte & Associés**  
6 Place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 201 424 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
*Société de Commissariat aux  
Comptes Membre de la CRCC de  
Versailles et du Centre*

**Geirec**  
276 rue de Chateaugiron  
35063 Rennes cedex  
S.A.S. au capital de 385 600 €  
428 929 517 RCS Rennes  
*Société de Commissariat aux  
Comptes Membre de la CRCC  
Ouest-Atlantique*

---

## **BROADPEAK**

Société Anonyme  
3771 Boulevard des Alliés  
35510 CESSON-SEVIGNE

---

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée générale mixte du 23 juin 2026 – résolution n°10

**Deloitte & Associés**  
6 Place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 201 424 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
*Société de Commissariat aux  
Comptes Membre de la CRCC de  
Versailles et du Centre*

**Geirec**  
276 rue de Chateaugiron  
35063 Rennes cedex  
S.A.S. au capital de 385 600 €  
428 929 517 RCS Rennes  
*Société de Commissariat aux  
Comptes Membre de la CRCC  
Ouest-Atlantique*

---

## **BROADPEAK**

Société Anonyme

3771 Boulevard des Alliés

35510 CESSON-SEVIGNE

---

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée générale mixte du 23 juin 2026 – résolution n°10

---

Aux actionnaires de la société Broadpeak,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des associés, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Rennes, le 5 juin 2026

Les commissaires aux comptes

**Deloitte & Associés**

**Geirec**

*radigue Guillaume*

 *ROUSSEAU Anthony*

**Guillaume RADIGUE**

**Anthony ROUSSEAU**

Associé

Associé